

Attention ! Vous devez *rédigier un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre*, et non mettre trois résumés bout à bout ; vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ; vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clés » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots : est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces. « c'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « Je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots.

Document 1

Le mariage religieux reste une force

[...] C'était il y a huit ou dix ans, dans une église romane, gothique ou... plus banale. Et là, devant une assemblée, plus ou moins croyante, mais dans tous les cas, joyeuse et chaleureuse, entourés de témoins choisis le plus souvent avec soin parmi leurs amis, ils se sont unis « pour toujours ». Selon la formule consacrée, ils se sont donné le sacrement de mariage.

Selon le père Dominique Salin, jésuite, « il demeure encore une petite minorité de jeunes qui se marient à l'église d'abord et avant tout parce que chez eux c'est comme cela que cela se fait, par respect de la tradition. Ce seront les mêmes qui, en cas d'éventuelles difficultés, ne se poseront même pas la question de la séparation, quitte à souffrir ensemble, parce que là encore, le respect de la parole donnée fait partie de la culture familiale ». Reste que la grande majorité des jeunes couples qui ont demandé le mariage religieux l'ont fait parce que l'idéal de vie conjugale et familiale proposé par l'Église avait un sens pour eux.

Et puis, la vie a repris son cours. Plutôt en accéléré qu'au ralenti. Comme pour tous les autres couples, la famille s'est agrandie. Ce fut alors beaucoup de bonheur mais aussi de la fatigue, des tracas quotidiens et parfois quelques sérieux problèmes à résoudre. Pour d'autres, à l'inverse, l'enfant espéré, et le plus souvent programmé, n'est pas venu. Une épreuve toujours douloureuse pour le couple à peine constitué mais qui a grandi dans une société dont les pouvoirs sur la vie et la mort sont devenus exorbitants. C'est aussi aussi la vie professionnelle qui, en deux temps trois mouvements, a décliné ses aléas... peut-être en trop plein, peut-être en trop peu, faisant parfois quelques dégâts au passage.

Il y a eu les premiers choix, les premières décisions et orientations, voire renoncements. Autant d'événements forts qui auront orienté les premières années de la vie du couple. Bref, comme le souligne Nadine Grandjean, du cabinet de conseil conjugal Raphaël (diocèse de Paris), « en dix ans, la désidérialisation fait son œuvre, place à la réalité ! Tous les couples y passent, même si quelques-uns jouent la politique de l'autruche ».

Comment, face à ce retour à la réalité, les couples qui se sont engagés avec ferveur et conviction dans la voie du mariage chrétien réagissent-ils ? Autant de couples, autant de réponses, bien sûr. Mais à regarder de plus près et surtout à écouter ces jeunes couples, on s'aperçoit que leur manière de réagir aux premiers soubresauts de leur vie conjugale et familiale dépend, pour une part, de la préparation au mariage qu'ils ont reçue [...].

En témoignent Paula et Antonio : « Nous savons très bien que le sacrement de mariage n'est pas une garantie contre ce qui peut rendre la vie de couple et de famille parfois difficile ou pesante. Les risques du divorce ne sont pas réservés aux couples non chrétiens. Nous étions lucides sur ce point quand nous nous sommes mariés et nous le restons. » Un réalisme que l'on peut attribuer à une meilleure compréhension du sacrement de mariage mais aussi au fait que, parmi ces jeunes mariés, certains sont issus de parents chrétiens qui ont divorcé. La première génération dans l'Église. Ni garantie, ni assurance tous risques, le sacrement de mariage représente cependant chez beaucoup une valeur forte. [...]

Agnès Auschitzka, *La Croix*, 17 juin 2003.

Document 2

L'intégration par l'amour

[...] En 1999, 30 000 mariages mixtes – entre époux français et étranger – ont été célébrés, soit plus d'une union sur dix, [...] Pourtant, le couple mixte semble une aberration sociologique. Un pied de nez à la règle dominante de l'« homogamie » : toutes les enquêtes démographiques montrent que les Français(es) se marient plutôt dans le même milieu – les trois-quarts des couples sont de même origine et de même groupe social – selon l'adage « Qui se ressemble s'assemble ». Au contraire, les unions mixtes appartiennent à deux individus que tout – ou presque – devrait séparer : culture, religion, couleur de peau, voire traditions culinaires. [...] Le lien, d'autant plus fort que tout oppose les promis, supposerait même une démarche volontariste : « Ce type d'union est toujours très intense, explique le psychanalyste Malek Chebel. En général, il y a un surinvestissement de l'autre. Quand cela se passe bien, c'est une idylle néoromantique : il y a une fascination, un engagement émotionnel parfois quasi pathologique auprès du partenaire, dont on projette une vision sublimée. [...] l'investissement est d'autant plus fort que, la plupart du temps, chacun des partenaires doit faire face à la désapprobation – voire à l'hostilité – des parents et vit sa relation comme une aventure à contre-courant. Le foyer mixte peut être le lieu privilégié où s'expérimente la tolérance à la différence, mais aussi un amplificateur des conflits interculturels et des malentendus. Quand les choses se gâtent, le traumatisme est plus fort et l'échec vécu d'autant plus durement. » [...]

La rupture se joue presque toujours autour de l'éducation des enfants ou de la religion. « Ce genre de mariage suppose un déminage quotidien, observe Malek Chebel. En général, le mariage mixte pousse les deux partenaires vers la laïcité, ou alors c'est la femme qui met de côté ses convictions religieuses pour « épouser » celles de son mari. » Selon deux études de l'Institut national d'études démographiques menées en 1975 et 1982, leur taux de divorce est pratiquement le même que pour les couples franco-français [...].

Gilbert Charles et Marion Festraëts, *L'Express*, 9 mai 2002.

Document 3

Mariage business

DITES oui, c'est à nouveau tendance ! La preuve : plus de 282 000 couples sont passés devant M. le Maire en 1998, contre 254 700 en 1995. Au Carrousel du Louvre, siège du Salon du mariage (18 300 visiteurs cette année, 10 000 de plus qu'en 1998), on en est convaincu : l'union légitime a encore de l'avenir. Les robes de mariée s'exhibent en vitrine, et les créateurs les plus branchés de l'Hexagone s'y intéressent : à La Thébaïde, boutique avant-gardiste du 6^e arrondissement parisien, Madeline Heuwagen, Herbert & Raymaud et d'autres proposent leurs modèles pour le grand jour... De son côté, la styliste Lolita Lempicka a carrément lancé sa ligne de robes de mariée. « De 4 à 12 robes sont créées chaque saison, explique Laetitia, chargée de la communication. Le retour du mariage est très visible sur le marché. » Ce n'est pas Pronuptia qui démentira. Avec 35 000 robes et 20 000 costumes vendus en 1998, la marque mainstream affiche une progression de 10 % de son chiffre d'affaires depuis l'an dernier.

Certains éditeurs ont vu le vent venir. Jeunes Éditions lancent un *Guide de l'organisation du mariage*. Incongru ? « La cible de nos guides métiers, ce sont les jeunes, analyse Cécilia Duaygues. À force de les fréquenter, on finit par cerner leurs préoccupations du moment. » Et le mariage, curieusement, en est une pour un nombre croissant d'entre eux ! La première édition du guide ayant atteint ses objectifs (10 000 exemplaires vendus en 1998), Jeunes Éditions rééditent cette année le précieux volume, avec une version par grande région (Ile-de-France, Sud, Nord).

Natacha Pérez, *Le Point*, 13 mars 1999.